

# E.P.A.G.



E cole de Pi lotage A maury de la G range - Aérodrome - 59660 MERVILLE

Tél : 03 28 42 94 49 Fax : 03 28 42 94 10

http://www.iaagepag.com Email : epag@iaagepag.com

Déclaration d'existence de Formation Professionnelle Continue n° 3159 013 5159

## **INSTRUMENT RATING Multi-Engine DA42** **Formation avec expérience préalable**

Homologation DGAC n° 8-0130 DCS/PN/FOR du 18/01/2008

### **PRIVILEGES**

Le titulaire de la Qualification de vol aux instruments IR permet à son titulaire d'effectuer des vols de jour et de nuit en utilisant les règles de vol à vue ou aux instruments.

L'objectif de la formation IR est de permettre au stagiaire d'atteindre un niveau de compétence nécessaire pour piloter des avions Multi-Engine en régime IFR et en IMC.

### **CONDITIONS D'ADMISSION EN STAGE**

- Admission suite à une évaluation EPAG.
- Etre détenteur du Brevet de Pilote Professionnel Avion (CPL/A) ou du Brevet de Pilote Privé Avion (PPL/A) assorti d'une qualification au vol de nuit délivrée conformément à l'annexe 1 de l'OACI.
- Etre titulaire de l'examen théorique IR ou ATPL en état de validité (3 ans maximum).
- Pour le CPL être détenteur du certificat ULA (FCL 1-200).
- Etre détenteur de la qualification de classe dans le cas contraire, avoir effectué au moins 2 H 30 d'instruction en double commande en condition normale et 3 H 30 d'instruction en double commande portant sur les procédures de panne moteur et sur les techniques de vol asymétrique ( FCL 1.261(b)(2)).
- Pour les stagiaires non issus du cours CPL de l'EPAG, il sera procédé à une évaluation afin de vérifier que le niveau de pilotage et de VSV permet d'intégrer le stage IR. Cette évaluation permettra de définir une mise à niveau éventuelle.

### **CONDITIONS EXIGÉES POUR LA DELIVRANCE DE LA QUALIFICATION**

Justifier de l'expérience suivante :

- 100 H de CDB pour les titulaires d'un A.T.P.L. théorique ou IR théorique.
- Avoir effectué 50 H de vol en campagne.

### **FORMATION PRATIQUE**

- Forfait Cours théoriques
- Computer Based Trainer 5 heures
- Simulateur FNPT DA42 33 heures
- Vol Double Commande DA 42 17 heures
- Forfait prestations sol (Inscription, dossiers, École, Taxes d'atterrissage...)

**Durée approximative de la formation :** 14 semaines

**Calendrier des stages :** nous consulter

### **Frais annexes à la formation**

- Test IR : environ 2 H00
- Droit d'inscription à l'épreuve pratique IR : 470 €
- Evaluation 1h00 (si nécessaire)

1) Le projet de devis ne constitue en aucun cas un document contractuel.

2) Le contenu de la formation pourra être révisé en fonction des résultats, après décision conjointe du stagiaire et de l'école.

3) Les tarifs indiqués incluent l'instruction, ainsi que les taxes d'atterrissage et de carburant.

4) Le temps consacré par les instructeurs aux briefings et débriefings n'est pas facturé.

5) L'EPAG se réserve le droit de modifier sans préavis ses tarifs en cas de variation des coûts de carburant.

6) Le coût de la formation sera facturé au candidat en fonction du tarif en vigueur à la date de son inscription.

7) Les tarifs indiqués excluent le coût de la documentation nécessaire à la formation pratique (carnet de vol, cartes 1/500 000, cartes Jeppesen,...) ainsi que l'hébergement, la restauration, les déplacements des stagiaires.

8) Tenue correcte exigée : chemise blanche, pantalon sombre, cravate (offerte)